

# Franck Masselus

## La maison médicale en point d'orgue

---

2024 verra l'aboutissement du projet Pôle Gare, une opération d'aménagement de 32 hectares, engagée en 2004, et conduite par la SPL Chartres Aménagement. Les explications de Franck Masselus, son président, également adjoint au maire en charge des Finances de la Prospective.

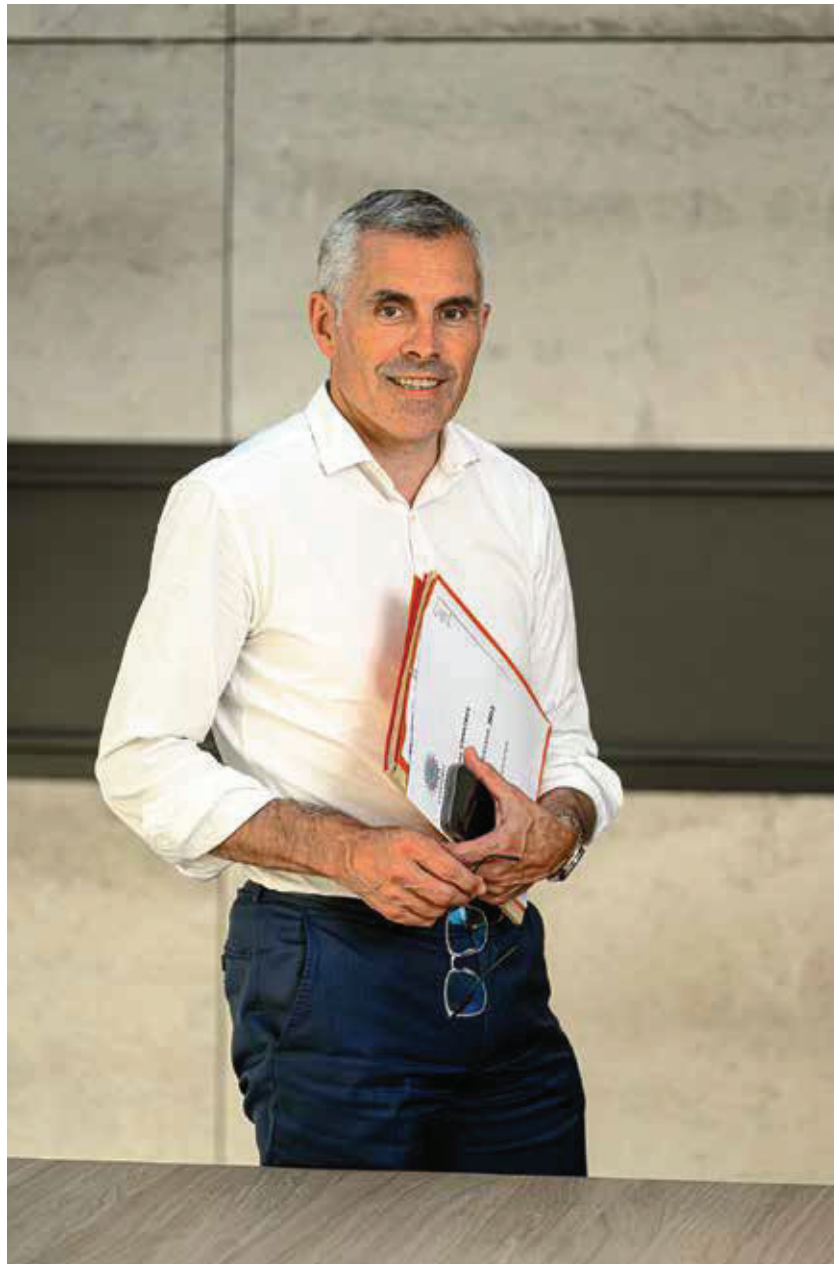
---

### **Votre Ville : Le projet Pôle Gare s'achèvera bientôt ! Vous en voyez le bout ?**

**Franck Masselus :** Nous voyons l'aboutissement de vingt ans de travail. Car il ne s'agit pas seulement de la modernisation de la gare de Chartres, vers Paris ou Le Mans mais aussi d'un réseau en étoile vers Tours comme vers Courtaulin. Vingt ans de négociations et d'arbitrages avec la SNCF et Gares et Connexions, mais aussi, en fonction de leurs compétences respectives, avec l'État, la Région, le Département, la Ville et Chartres métropole, sans oublier la commune voisine de Mainvilliers. Vingt ans de suivi du projet, qui a évolué avec le temps pour s'améliorer. Vingt ans de discussions et de concertations avec les associations d'usagers et de riverains. Le tout mené par Jean-Pierre Gorges et aussi par Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir et longtemps adjoint au maire en charge du Pôle Gare, et conduit par Chartres Aménagement.

### **Cela représente un investissement considérable ?**

L'ensemble aura coûté 128 millions d'euros, dont 34 millions pour la seule reconstitution ferroviaire, financés par Chartres métropole et par la Région, et 9 millions pour la remise en état et la dépollution des sols de cette friche urbaine.



Franck Masselus, adjoint aux Finances et à la Prospective de la Ville.



Le projet Pôle Gare entre dans sa phase finale.

## Livraison du Colisée et de la plateforme multimodale

### Qu'est ce qui va s'achever cette année ?

2024 verra la mise en service du Colisée, ainsi que celle de la plateforme multimodale qui permettra l'échange entre les divers modes de transport au-dessus des voies ferrées, avec la rue qui la desservira entre la rue du Faubourg Saint-Jean et le pont Casanova. Cette plateforme sera livrée avant l'été et mise en service en septembre pour la rentrée scolaire. Elle est également installée au-dessus du nouveau parking public Gare – Colisée, financé et exploité par QPark, aux termes d'une délégation de service public conclue sur le modèle du parking Cœur de ville. Je vous laisse imaginer la complexité de l'œuvre, qui n'aurait pas été possible sans la confiance des élus et des Chartains qui ont accordé à notre majorité la continuité nécessaire. Il nous restera à décider de l'avenir de l'espace de l'ancien parking

Sernam, qui a servi de base-vie aux entreprises qui ont effectué les travaux de ces chantiers multiples. Et aussi l'aboutissement de deux projets immobiliers, l'un du groupe Harvey qui va construire des logements et notamment un immeuble de co-living, une offre nouvelle chez nous ; et le deuxième par le groupe Pichet (voir page 50) qui comprend des logements, un hôtel, des commerces et enfin comme point d'orgue une maison médicale, qui sera prise en charge par notre Société d'économie mixte (SEM) Chartres Développement Immobiliers. Jean-Pierre Gorges a posé la première pierre de cet ensemble le 29 novembre.

## Une maison médicale pour 2025

### Quel est l'objectif de cette maison médicale nouvelle ?

Nous essayons de proposer aux Chartains, qui ont du mal à trouver des médecins et des professionnels de santé, un équipement public/privé qui rassemblera

des professionnels de santé venus du secteur libéral ou des médecins salariés des Hôpitaux de Chartres. Son format et sa composition sont discutés en concertation avec le président de la Commission médicale des Hôpitaux de Chartres et avec les représentants de l'Ordre départemental des médecins. La maison médicale du Pôle Gare devrait ouvrir ses portes dans le courant du deuxième semestre 2025.

### Une entreprise de longue haleine s'achève donc pour Chartres Aménagement ?

Ce Pôle Gare représente une grande partie de nos missions d'aménagement. Notre Société publique locale conduit des opérations d'aménagement qui lui sont concédées par la Ville, Chartres métropole et des communes membres. En tout, 25 concessions pour un montant global de 580 millions d'euros qui recouvrent des chantiers très divers : équipements publics, projets immobiliers, lotissements... Calculez : le Pôle Gare représente plus de 20% de nos activités. C'est tout un quartier qui en sort redynamisé.